



Ecole Champs Mouton

Faites vous représenter par la PEEP !



Gaëlle BRUNET
Lemuel – GS 3



Sophie TRILLEAUD
Sacha – CM1



Emilie TERRASSE
Lilou – CM1 A



Aurore CARTRON
Paul – CM2 A
Chloé – GS 3



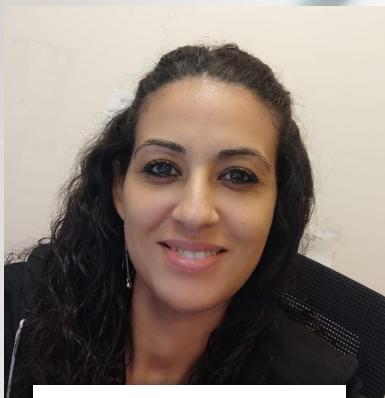
Céline CROZIER
Victoria – CM2 B
Louise & Oscar – CP A



Astou TOURE
Aissatou – CM2 A
Anta – CE1



Audrey TAFFIN DIB
Sandro CE2 A
Andréas GS1



Leïla ZERROUKI
Kaïs & Aïmen – CM2 B



Antoine LUNEL
Valentin – CP A
Lou – CM2 B



Sophie BOUQUET
Stella – PS 1



Ana BAEZ HECHT
Alexandre – CM1

Contactez-nous : peepchampsoutons@gmail.com – <https://www.peepchatou.com/>



Votez pour votre équipe de représentants de l'école CHAMPS MOUTON

Nous intervenons

Aux conseils de classes : nos parents délégués sont à votre disposition pour toute question concernant la classe de votre enfant. Ils assistent aux trois conseils de classe et participent à la rédaction du compte-rendu qui vous est envoyé par mail.

A la liaison avec l'équipe enseignante : nous intervenons de façon ponctuelle et immédiate sur les sujets et préoccupations du moment. Nous sommes le lien entre l'école et les parents.

A la liaison avec l'équipe périscolaire : nous veillons une communication permanente et constructive entre les parents, les animateurs et les ATSEM.

Projets 2024 - 2025

- > **VEILLER** aux bonnes conditions de travail des élèves
- > **FACILITER** les relations entre les parents et l'école
- > **SOUTENIR** les projets éducatifs de l'école
- > **PARTICIPER** à la vie de l'école en proposant des événements : café d'accueil de rentrée, loto, boum, concours de dessin ...
- > **COMMUNIQUER** aux parents les informations importantes concernant l'école
- > **INVITER** les parents à des conférences organisées sur des sujets concernant les enfants (TDAH, Handicap, harcèlement...) depuis la page Facebook « Peep Chatou »

« **Nous portons votre voix auprès de l'inspection de l'Education Nationale et auprès du service Education, Restauration municipale et Sport de la mairie** »



Vendredi 11 octobre 2024

Vote par correspondance jusqu'à 12h à l'école

